



AUTORISATION PARENTALE POUR LES MOINS DE 18 ANS

Tous les participants mineurs (de moins de 18 ans), doivent se présenter avec une autorisation de leurs parents / responsable de groupe / du tuteur légal pour participer aux activités du PBCSJ. (Barrer les mentions inutiles)
Vous avez la possibilité de compléter le formulaire sur place, pourvu qu'il s'agisse bien des Parents/ responsable de groupe / tuteur légal de l'enfant.

Si un jeune se présente sans autorisation, nous ne pourrions accepter son admission.

Date de l'évènement :

Activité(s): **PAINTBALL**

(prévoir : Chaussures fermées Obligatoires, Jeans et tee-shirt long de préférence)

PRESENCE OBLIGATOIRE D'UN ADULTE/ANIMATEUR

Par la présente, au titre de Parents/ Responsable de groupe / Tuteur légal du jeune Paintballeur (barrer les mentions inutiles) :

Nom / prénom :

Nom / prénom de l'enfant/jeune :

Agé de moins de 18 ans (.....ans), je :

- **Permetts à mon enfant/jeune de participer aux activités** en déclarant qu'il/elle soit en bonne santé physique et moral et dégage à l'association PBCSJ de toutes responsabilités s'il arrivait un accident lors de sa participation à cette activité.
- **Reconnais les mesures de sécurité : port du masque obligatoire** dans les surfaces de jeu, bouchon de canon obligatoire hors zone de jeu, **distance de tir 8 mètres** (distance augmentée pour 12-14 ans sous l'appréciation de l'encadrant), **ne jamais marquer un autre joueur à une distance inférieure de 8 mètres**, **Canon du Lanceur toujours dirigé vers le sol avec le bouchon lors de tout déplacement** du joueur étant hors jeu et/ou finissant d'être touché), **ne tirer que pendant la partie en direction de son adversaire, rester fair-play, équipement obligatoire** (Plastron, protège cou et masque de protection), **ne jamais viser une personne avec son lanceur qui ne porte pas de masque de protection, ne jamais tirer avec le lanceur en dehors des zones protégées et sous couvert d'un animateur, respecter les limite du terrain de jeu et ne pas franchir les zones interdites,**
- **être mis hors du jeu pour le non respect de ces consignes sans aucun dédommagement et remboursement** par l'association PBCSJ.
- Donner « la permission à l'association PBCSJ de publier toutes les photographies ou les images susceptibles d'avoir été prises pendant l'activité de l'enfant/jeune » (publication diverses de l'association PBCSJ),
- **Etre couvert par une Responsabilité Civile et prendre à ma charge toutes dégradations et/ou casse du matériel mis à disposition lors de l'activité.** Toute partie commencée est due sans aucuns dédommagements même en cas d'intempérie.
- **Le PBCSJ ne pourra être tenu responsable en cas d'accident ou d'incident survenu durant ces jeux si mon fils/fille ne respecte pas les consignes de sécurité ou de sûreté prescrit par le club.**

N° de téléphone en cas d'urgence :

Fait à

Signature des Parents/ responsable de groupe / tuteur légal de l'enfant **accompagnée de la mention « lu et approuvé » :**

Merci de votre collaboration.

Pour l'association PBCSJ

Le Président JY LEICHNIG

Contacts téléphoniques : **Jean Yves 0692 361 277** ou **Florence 0692 731 264.**

Mail : paintballclubsaintjo@yahoo.fr

Site internet : www.paintballclubsaintjoseph.fr